



LE GOUVERNEMENT

DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de la Justice

N°2938

Entrée le 11.11.2025

Chambre des Députés

Prolongation du délai de réponse accordée jusqu'au 18.11.2025

Président de la Chambre des Députés

(s.) Claude Wiseler

Luxembourg, le 12.11.2025

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 11 novembre 2025

Objet : Question parlementaire n° 2938 du 25 septembre 2025 de Monsieur le Député Marc Baum et de Monsieur le Député David Wagner concernant « Mineurs signalés comme disparus ».

Madame la Ministre,

En date du 25 septembre 2025, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe de la Ministre de la Justice, du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et du Ministre des Affaires intérieures.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder un délai de réponse supplémentaire jusqu'au mardi 18 novembre 2025 aux Ministres impliqués dans l'élaboration de la réponse, étant donné *que la collecte des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti.*

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Justice

(s.) Elisabeth Margue